

# BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

## TRANSACTION VENTE

---

Tarifs applicables au 2 décembre 2024

### TRANSACTION VENTE

---

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 100.000 € : 8.000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 100.001 € et 130.000 € : 9.000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 130.001 € et 160.000 € : 10.000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 160.001 € et 230.000 € : 6 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente supérieur ou égal à 230.001 € : 5 % TTC du prix de vente.

**Principe du non-cumul :** l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

**Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).**

*Dans le cadre d'une délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux du titulaire du mandat initial.*

Société BABOURIMMO , SASU au capital de 1.000 € - Siège social : 120D rue de la république 69120 Vaulx-en-velin, - RCS n° - Carte professionnelle n° délivrée par

**L'AGENCE NE PEUT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION OU DE SES HONORAIRES**